

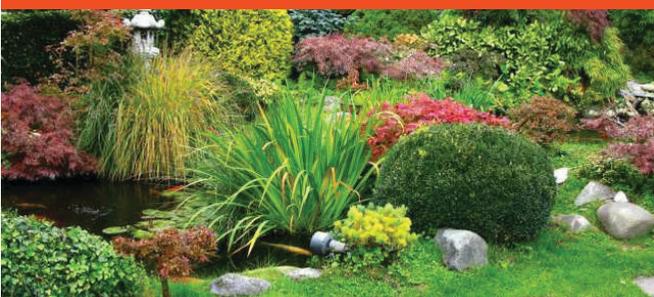
VOTRE CFPPA

Le centre de Marseille se trouve dans un parc de pinède et de jardins méditerranéens, aux pieds du Parc national des Calanques, dans Marseille.

A Valabre le centre se trouve dans un parc forestier proche des villes de Gardanne et d'Aix-en-Provence.

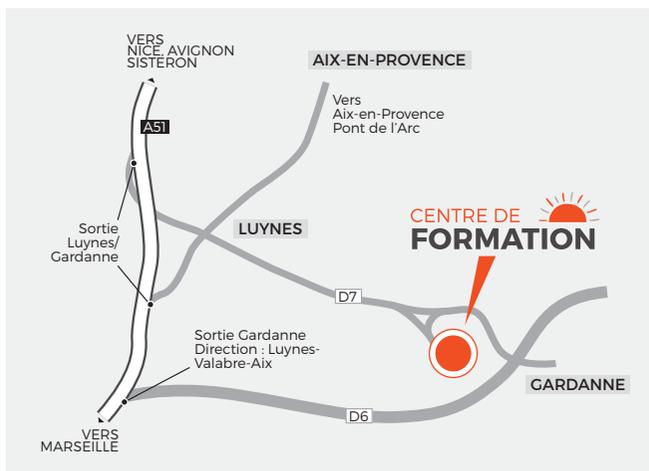
Les apprenants bénéficient sur le site d'un self, de salles informatiques, d'un centre de documentation et de ressources. Par ailleurs, ils sont sensibilisés à l'environnement et au tri des déchets.

Grâce à de nombreux partenariats avec le Parc national des Calanques, la ville de Marseille, la SERAM, la SEM et d'autres, les chantiers écoles sont riches et divers.



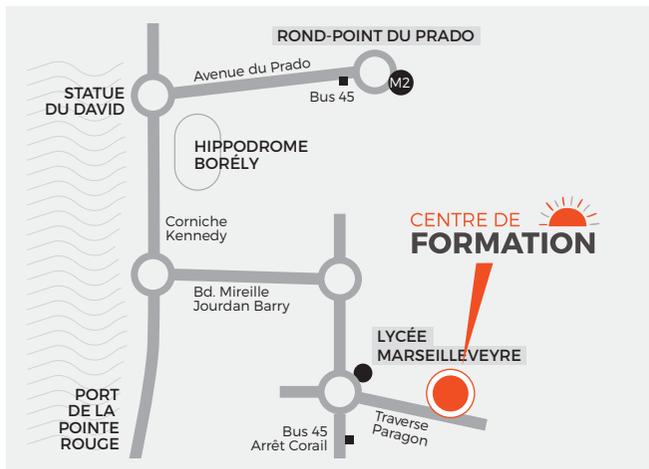
+ LES PLUS DU CFPPA

- Suivi individualisé, aide personnalisée
- Bonne intégration dans le monde du travail
- Compétences développées par le CFPPA, recherchées par les entreprises
- Une exploitation agricole, support pédagogique et d'expérimentation



CFPPA - AIX-VALABRE

Chemin du Moulin fort - 13548 Gardanne Cedex
Tél. : 04 42 58 46 41 - cfppa.aix-valabre@educagri.fr



CFPPA - MARSEILLE

89 Traverse Parangon - CS 30042 - 13272 Marseille cedex 02
Tél. : 04 91 16 78 50 - cfppa.aix-valabre@educagri.fr

campusnatureprovence.com

Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !
www.facebook.com/CFPPAValabreMarseille



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

CENTRE DE FORMATION

PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION
AGRIcoles

AIX-VALABRE
MARSEILLE

MÉTIERS VERTS



Bac Professionnel

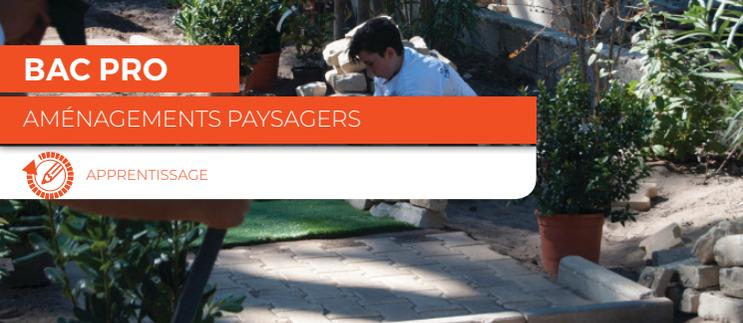
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



FORMATION EN APPRENTISSAGE



campusnatureprovence.com



BAC PRO

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



LIEUX

- ▶ **CFPPA VALABRE** : 2^{nde} (pour les élèves sortant de 3^{ème}), 1^{ère} et Terminale.
- ▶ **CFPPA de Marseille** (pour les élèves titulaires d'un niveau 3 (CAP / BPA), soit après une seconde Pro ou Générale) : 1^{ère} et Terminale.

TARIFS

Pour toute information tarifaire, merci de prendre contact avec le centre.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Diplôme national validant une formation professionnelle dans le secteur de l'aménagement de l'espace.

Formation offrant la capacité professionnelle agricole permettant :

- L'encadrement de personnel.
- Le développement des structures professionnelles.
- La mise en œuvre de projets en tenant compte des enjeux environnementaux.

Possibilité de poursuite d'études en BTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 16 et moins de 29 ans.
- Etre issu d'une classe de 3^{ème} **ou** être titulaire d'un CAP.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage préparant le Bac Pro en 2 ans (Marseille) ou en 3 ans (Valabre) avec un maître d'apprentissage agréé.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Diplôme national homologué de niveau 4 (Bac et BP) validé par CCF et examen final.

Calendrier de la formation : Septembre à Juin.

L'apprenant suit une alternance entre l'entreprise et le centre de formation (Le nombre de semaines en centre est déterminé à l'entrée en formation par un positionnement, le reste du temps l'apprentissage est réalisé en Entreprise).

- Formation théorique et pratique en face à face ou en travail encadré, en salle et sur le terrain.
- Rencontres avec les professionnels.
- Rencontre avec les acteurs de la filière.
- Passage du SST.

UNE FORMATION MODULAIRE VISANT L'ACQUISITION DE SAVOIRS-FAIRE PROFESSIONNELS

MATIÈRES/MODULES	VOLUME HORAIRE	VOLUME HORAIRE	VOLUME HORAIRE
	2 ^{NDE}	1 ^{ÈRE}	TERMINALE
Nombre de semaines en centre	16	16	17
Modules Généraux - MG			
Documentation - MG1	32	16	-
Français - MG1	64	48	48
Histoire géographie MG1	32	32	32
Economie - MG1	32	-	-
ESC - MG1	32	16	32
Anglais - MG2	32	32	32
EPS - MG3	32	32	32
Bio-Eco MG4	32	32	32
Informatique - MG4	32	16	-
Math - MG4	48	32	16

LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI, AIDE NON DÉDUITE

Age de l'Apprenti	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
16 à 17 ans	27 %	39 %
	411€	593 €
Entre 18 et 20 ans	43 %	51 %
	654 €	775 €
21 à 25 ans	53 %	61 %
	806 €	928 €
Plus de 26 ans	Salaire le plus élevé, entre le Smic et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	

A titre indicatif, en % du SMIC au 01/01/2019 : 1521,22 € brut

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- ✓ Formation d'acteurs du territoire dans une perspective de développement durable.
- ✓ Une pédagogie de l'alternance tenant compte des acquis en entreprise.
- ✓ Suivi individualisé assuré par l'équipe pédagogique tout au long de la formation.
- ✓ Mise en projets pédagogiques afin de développer l'autonomie.
- ✓ Supports pédagogiques offrant un environnement de formation de qualité.
- ✓ Avantages de l'apprentissage, à savoir une formation rémunérée dans le milieu professionnel.
- ✓ Bonne insertion professionnelle dans les entreprises.

MATIÈRES/MODULES	VOLUME HORAIRE	VOLUME HORAIRE	VOLUME HORAIRE
	2 ^{NDE}	1 ^{ÈRE}	TERMINALE
Modules Professionnels - MP			
Chantier AP - MP2	32	-	16
Dimension éco, sociale, culturelle des TP - MP2	-	-	48
Travaux d'implantation, entretien - MP2	34	32	32
Organisation chantier AP - MP3	-	36	32
Travaux de mise en place et de maintenance AP - MP3	14	60	30
SST - MP3	14	14 (Marseille)	-
Travaux de mise en place et de maintenance AP - MP4	16	48	48
Travaux d'entretien et d'implantation de la végétation-MP5	32	32	48
Utilisation des agroéquipements-MP6	-	32	29
CACES-MP6	-	-	35
MAP / MAR - MP7	-	60	-

POUR EN SAVOIR PLUS OU S'INSCRIRE

Contactez-nous par téléphone ou par mail

VALABRE - Nathalie SANCHEZ

Tél : **04 42 65 78 68** - nathalie.sanchez@educagri.fr

MARSEILLE - Rima SKAPAITE

Tél : **04 91 16 78 50** - rima.skapaite@educagri.fr

FORMATION - Fabrice SIMON

Tél : **06 24 46 05 21** - fabrice.simon@educagri.fr